

Laval, le 27 septembre 2024

Le secrétaire départemental,

à Madame la directrice académique
DSDEN
Cité administrative - BP 23851
53030 – LAVAL cedex 9

Objet : Indemnités kilométriques des personnels CPC et RASED

Madame la directrice académique,

Nous sommes saisis par plusieurs collègues des RASED et nous apprenons que les enveloppes des indemnités kilométriques CPC et RASED sont drastiquement réduites et qu'en tout état de cause il n'est pas prévu de les ré-abonder pour cette année.

Même si la situation politique actuelle entraîne de nombreuses incertitudes, le SNUDI-FO 53 ne peut accepter de telles contraintes budgétaires qui vont inévitablement désorganiser les écoles, et impacter la santé morale de ces personnels dont le professionnalisme est, de fait, remis en question.

Ainsi dans les circonscriptions les IEN indiquent par exemple : [cette enveloppe] « s'inscrit dans un contexte de baisse globale de budget de l'ordre de 20%. En conséquence, je vous invite à rationaliser vos déplacements et à privilégier le co-voiturage et les réunions à distance, dans la mesure du possible. »

Des courriels se concluent même par une exigence ferme adressée à nos collègues, leur demandant de se conformer à une enveloppe largement insuffisante pour l'exercice des missions.

Par ailleurs, les collègues nous signalent de fortes disparités entre les enveloppes dédiées, en dehors des collègues des RASED Lavallois, lésés par l'application du décret de 2006. Comment comprendre qu'ici le budget alloué serait de 100 euros, là de 600 euros, et ailleurs de 400 euros ? Qui décide de ces enveloppes et selon quels critères établis ?

Notre syndicat n'accepte pas que nos collègues soient ainsi empêchés d'intervenir dans les écoles, auprès des élèves et des familles pour des raisons uniquement budgétaires. Je vous laisse imaginer les réactions légitimes d'inquiétude et même de colère de nos collègues quelle que soit leur fonction. Je n'ose anticiper la réaction des familles au regard des manques déjà criants de prise en charge de nos élèves les plus fragiles, faute de moyens et de personnels suffisants dans les RASED.

Madame la directrice académique, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour le ré-abondement immédiat de ces enveloppes afin que tous les déplacements nécessaires au fonctionnement de l'Ecole Publique soient assurés.

Persuadé que vous saurez entendre nos arguments, restant disponible pour tout échange que vous jugerez utile à ce propos, je vous prie de recevoir, madame la directrice académique, l'expression de ma parfaite considération.

Stève Gaudin
Pour le SNUDI-FO 53



SNUDI-FO 53
*Syndicat majoritaire des écoles
publiques en Mayenne*

Union
Départementale des
syndicats FORCE
OUVRIERE de la
Mayenne

Bourse du Travail
UD-FO 53
6 rue Souchu
Servinière
53000 Laval

Tél. : 06.52.32.30.45

@ : contact@snudifo-53.fr